

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
MARIO LEBLANC	12 478	6 104
CLERMONT PELLETIER	4 155	2 019
SIMON PELLETIER	4 155	2 019
MARLÈNE BOURGAULT	4 155	2 019
LUC PARIS	4 155	2 019
FRANCINE COUETTE	4 155	2 019
SÉBASTIEN THIBAUT	4 155	2 018

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).